Formation continue

Conseiller.ère en Insertion Professionnelle (CIP)

FORMATION CONTINUE | MÉTIER | FORMATION CERTIFIANTE | LIEN RNCP

Lieu Montreuil
Zone géographique Région Île-de-France
Durée de formation 1155 h / 8 mois - Présentiel : 679h / PAE 476h
Niveau Niveau 5 / Bac +2
Tarif 8850€
Effectif À partir de 8 inscrit·es
Référence REF : 05CIP01

Sessions de la formation

05/10/26 - 18/06/27

Le métier

Description

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise, par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits Son action vise à les accompagner pour construire et s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et surmonter progressivement les freins rencontrés.

Intitulé des postes : Type d'emplois accessibles

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller en évolution professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi

- Chargé relation entreprise
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

Code Rome
K1801

La formation

Objectifs
L'objectif de la formation est de vous former aux trois activités clés du métier. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle. Stage en entreprise de 2 mois qui a pour mission de renforcer votre employabilité.

Prérequis

- Connaissances et compétences de niveau BAC, notamment en communication orale et écrite : capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse.
- Français niveau B2 (peut méthodiquement, à l'oral et l'écrit, développer une présentation, une description ou une opinion en soulignant les points importants et les détails pertinents)
- Bureautique niveau 3.2 (connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur)
- Maîtrise de l'environnement bureautique : Word et internet.
- Mathématiques niveau 2.2 (résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations, les pourcentages, la règle de trois, les proportions.)
- Expérience professionnelle d'une année minimum tous secteurs.

Il est conseillé de mener une enquête emploi auprès des professionnels de différentes structures d'insertion.

Compétences visées
1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés / Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé / Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte / Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies / Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle / Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel / Accompagner la réalisation des projets professionnels / Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics / Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion / Analyser sa pratique professionnelle
3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle / Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement / Faciliter

l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel / Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Le programme

La formation se compose de 3 blocs de compétences, complétés par 3 périodes en entreprise.
Le titre Conseiller.e en insertion professionnelle - CIP est également possible en accompagnement VAE. Voir le programme

Période d'intégration.

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Bloc de compétences 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Recherche d'information sur son territoire, sur les mesures et dispositifs d'insertion - identification des partenaires de sa structure – accueil du public sur le flux téléphonique et en premier entretien – préparation et animation d'informations collectives – préparation et conduite d'un entretien pour analyser la demande - analyse de sa pratique - gestion des conflits - traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines)

Bloc de compétences 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Contractualisation d'un parcours d'insertion – conduite d'entretien centré sur la personne et actualisation du diagnostic de situation - accompagnement à l'élaboration du projet professionnel – accompagnement à la réalisation du projet professionnel : recherche d'emploi, formation, création d'entreprise - conception, préparation et animation d'ateliers thématiques adaptés au public - analyse de sa pratique (6 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Bloc de compétences 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Méthodologie de projet pour prospecter des employeurs – recherche de données socio-économiques territoriales – appui technique aux employeurs - analyse d'un emploi – application de la réglementation relative à la non-discrimination dans l'emploi - contractualisation d'étapes dans la collaboration avec une entreprise – intégration et maintien d'un salarié dit spécifique dans l'entreprise – analyse de sa pratique (6 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Autonomie dirigée pendant tout le parcours équivalent à 3 semaines 1/2 (19 jours)

Cas pratiques et simulations (1 semaine)

Session d'examen (1 semaine).

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Etude de cas. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise.
La durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne, selon la situation.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire dispose d'un PC individuel pendant toute la durée de la formation et se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE). Une médiathèque est à disposition des stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation ou ECF, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

La certification :

Modalités de validation

L'ensemble de ces 3 blocs de compétences permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de conseiller.ère en insertion professionnelle.
Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP/Bloc de compétences - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- CCP/Bloc de compétences - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- CCP/Bloc de compétences - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Durée | Modalités d'accès

Ouverture des sessions à partir de 8 inscriptions.
Démarrage de l'action : 05/10/2026
Fin de l'action : le 18/06/2027 avec passage du titre.
Rythme : 5 jours par semaine (35h)
Découpage : Temps formation : 679 heures (97 jours) / Stage 476 heures (68 jours)
Une fois votre préinscription effectuée auprès de notre secrétariat (minimum trois semaines avant la formation), la validation de l'inscription se fera après un entretien individuel et des tests de positionnements (suivant les cas). Nous vous invitons à contacter le secrétariat pour avoir plus de renseignements notamment sur le calendrier. En savoir plus sur nos modalités d'accès.

Passerelles

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS)

Secteurs d'activités :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

Tarif et financement

Tarif : 8 850 € TTC

Pour financer cette formation, demandez un devis à l'organisme de formation et renseignez-vous sur les conditions pour bénéficier d'une aide de votre région (site du Conseil régional) ou de France Travail (consultez l'article ou contacter votre conseiller).

Que vous soyez demandeur d'emploi, salarié, ou indépendants, différents financements sont possibles suivant votre projet et votre statut. Cette formation est également éligible au CPF.

Tarif intra entreprise : Sur devis selon le nombre de participant·e.s. Nous consulter pour toute question financière.

Rémunérations et aides

La rémunération pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrits à France Travail, une rémunération pendant votre formation peut vous être accordée chaque mois sous certaines conditions.

En savoir plus sur les rémunérations possibles en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

Dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), votre conseiller France Travail vous accompagne dans la mise en œuvre de votre parcours de formation. Il étudiera avec vous, avant votre entrée en formation, votre rémunération.

Les aides aux frais annexes pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrits à France Travail, un remboursement de vos frais annexes liées à votre formation (déplacement, repas, hébergement) ou vos frais liés à la garde d'enfants peuvent être pris en charge par France Travail suivant votre situation et sous certaines conditions.

En savoir plus sur les aides annexes à la formation en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

En savoir plus sur l'aide à la garde d'enfant en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

S'inscrire

S'inscrire en ligne ICI.

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 01-12-2022

Contact

Secrétariat | Formation Continue

01 48 18 57 24

formation-continue@asso-croizat.org